

COUR DE JUSTICE

de

L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE (UEMOA)



**COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA COUR DE JUSTICE A  
L'OCCASION DE LA RENTRÉE JUDICIAIRE 2018 - 2019**

**MOT D'OUVERTURE DE  
MADAME JOSÉPHINE SUZANNE EBAH TOURÉ  
PRESIDENTE DE LA COUR DE JUSTICE**

**Ouagadougou, le 19 octobre 2018**

**Honorables Invités ;**

**Chers Participants,**

**Mesdames, Messieurs ;**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à l'occasion de ce Colloque qui se tient dans le cadre de la RENTREE JUDICIAIRE 2018 - 2019 de la Cour de Justice de l'UEMOA.

C'est en effet, avec un grand plaisir que j'accueille la crème de la famille judiciaire ouest africaine pour un échange sur deux communications.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous les participants, et en particulier à ceux venus hors de notre espace UEMOA.

Nous espérons que ce colloque répondra à toutes vos attentes.

**HONORABLES INVITES,  
CHERS PARTICIPANTS ;  
MESDAMES, MESSIEURS ;**

La Rentrée Judiciaire est une initiative pour réunir et confronter les idées d'éminents experts de la famille judiciaire.

Comme vous le savez, les juridictions nationales sont les juges de droit commun, chargées d'appliquer au quotidien les normes communautaires.

La Cour de justice, quant à elle, veille à la bonne interprétation et à la correcte application du droit communautaire, notamment du Traité et des de ses normes dérivées.

A ce titre, un dialogue s'impose entre elles.

C'est tout le sens de cette rencontre qui permettra de réfléchir sur comment veiller à la bonne application des règles communautaires.

Elle sera aussi l'occasion de discuter sur les mécanismes de collaboration entre les juridictions internes et la Cour communautaire.

Deux thèmes ont été retenus : « **Les difficultés d'application du droit communautaire par les juridictions nationales** » et « **L'évolution de la profession d'avocat au sein de l'UEMOA** ».

Ces thèmes seront introduits par des intervenants de qualité :

- le Président Ousmane BATOKO, Président de la Cour suprême du Bénin,
- et Maître Mbaye GUEYE, Président de la Conférence des Barreaux de l'UEMOA.

Ce Colloque est donc une opportunité exceptionnelle de faire le point sur l'état du savoir et des connaissances sur des questions peu traitées.

Nos travaux devront permettre de recueillir des propositions et des recommandations allant, en particulier, dans le sens de développer la procédure de renvoi préjudiciel.

Ainsi, une coopération efficace permettra une application uniforme du droit communautaire dans l'ensemble des pays membres.

Au regard du nombre et surtout de la qualité des participants, je suis convaincu que les échanges seront à la hauteur de notre ambition.

Je voudrais, ici, vous renouveler les remerciements de la Cour et vous dire toute notre confiance.

Sur ce, je déclare ouvert le colloque et vous souhaite d'excellents échanges !